

Le cahier Botanique



Programme Breizh Bocage III

Bassin versant de l'Aber Wrac'h
Bassin Versant de la Flèche
Tête de Bassin Versant de l'Aber Ildut





Préambule

Ce Cahier Botanique a pour but de présenter les différentes compositions bocagères possibles, les zones géographiques pour lesquelles elles ont été pensées ainsi que leur bénéfiques écosystémiques et économiques.

Ces mélanges sont nommés séquences et ont été réfléchi pour favoriser la symbiose entre les espèces ainsi que la croissance de chaque plant.

Les haies alternent entre essences arborées et essences arbustives, caractéristiques des haies champêtres.

Les compositions peuvent être modifiées à la marge, en concertation avec le technicien chargé du projet si le terrain l'exige.

Si vous souhaitez mettre en place un projet bocager vous pouvez contacter le technicien bocage du Syndicat :

jean-bastien.scardina@sebl.bzh
02 98 30 83 04 - 07 50 71 49 87



Le bocage, pourquoi faire ?

L'enjeu autour du **programme Breizh Bocage** est de densifier la maillage bocager du territoire afin qu'il redevienne fonctionnel et cohérent. Cela permettra à terme de :

- **Lutter contre le ruissellement de l'eau et l'érosion des sols**, deux leviers essentiels pour améliorer durablement la qualité de l'eau ;
- **Préserver la biodiversité locale**, en renforçant les trames vertes et bleues (corridors écologiques), en limitant la pollution des milieux aquatiques et conservant les écosystèmes bocagers ;
- **Renforcer la résilience du territoire** face aux aléas climatiques, tels que les secheresses et les inondations, appelés à devenir de plus en plus fréquents ;
- **Apporter une valeur ajoutée aux exploitations agricoles**, en créant un microclimat favorable aux cultures, au bien-être animal et aux conditions de travail tout en valorisant les haies pour du bois d'oeuvre ou bois-énergie.

Territoire d'intervention et financements

Ce programme est porté par Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon sur le bassin versant de **l'Aber Wrac'h, de la Flèche et sur la tête du bassin de l'Aber Ildut (Plouzané et Guilers)** ;

Chacun peut y prétendre, que l'on soit agriculteur, particulier ou encore une collectivité, à condition que les linéaires proposés soient en **contact direct avec une parcelle agricole** ;

Les projets éligibles peuvent être subventionnés à **100% sur le bassin versant de l'Aber Wrac'h et jusqu'à 80% sur celui de la Flèche et de l'Aber Ildut**. Cette aide provient de Fonds Européens agricoles pour le développement rural (FEADER) ainsi que de crédits régionaux (l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne, le Conseil départemental du Finistère et du Syndicat des Eaux du Bas-Léon).



De bonnes plantes, aux bons endroits

Les 11 régions biogéographiques
du label Végétal Local



Massif
Armoricain

Préserver la flore endémique est indispensable. Un Label national nommé Végétal Local a été élaboré en ce sens.

Les graines récoltées dans une zone biogéographique ne pourront pas être plantées ailleurs. De plus chaque graine est récoltée à la main, dans **le milieu naturel**. Cela permet de préserver la diversité génétique d'une espèce et d'apporter plus de **résilience** aux essences plantées. Le Label s'appuie sur des **producteurs locaux** et **l'origine de chaque plant ou semence est traçable**.

Tous les talus créés par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon dans le cadre du programme Breizh Bocage sont ensemencés par des graines issues du Label Végétal Local - Massif Armoricain ;

Une grande majorité des haies plantées sont également labélisées Végétal Local - Massif Armoricain. Ces plants sont produits localement en Région Bretagne.

Semer et planter Végétal local



Pour la garantie de
l'origine



Pour des végétaux
adaptés aux territoires



Pour des producteurs de
proximité



A chacun sa haie

1. En zone humide et bords de cours d'eau p.9
2. En zone littorale p.11
3. En bord de route p.14
4. En zone d'intérêt paysager ou patrimonial p.18
5. En zone à enjeu économique et écologique p.22



En zone humide et bords de cours d'eau

Lorsque les haies sont perpendiculaires à la pente, elles constituent une «**barrière**» **hydrologique**. Elles ralentissent le ruissellement de l'eau, limitent l'érosion des sols, favorisent son épuration et son infiltration en profondeur pour alimenter la nappe phréatique. Ainsi le bocage à un **rôle épurateur** permettant de préserver la qualité de la ressource en eau.

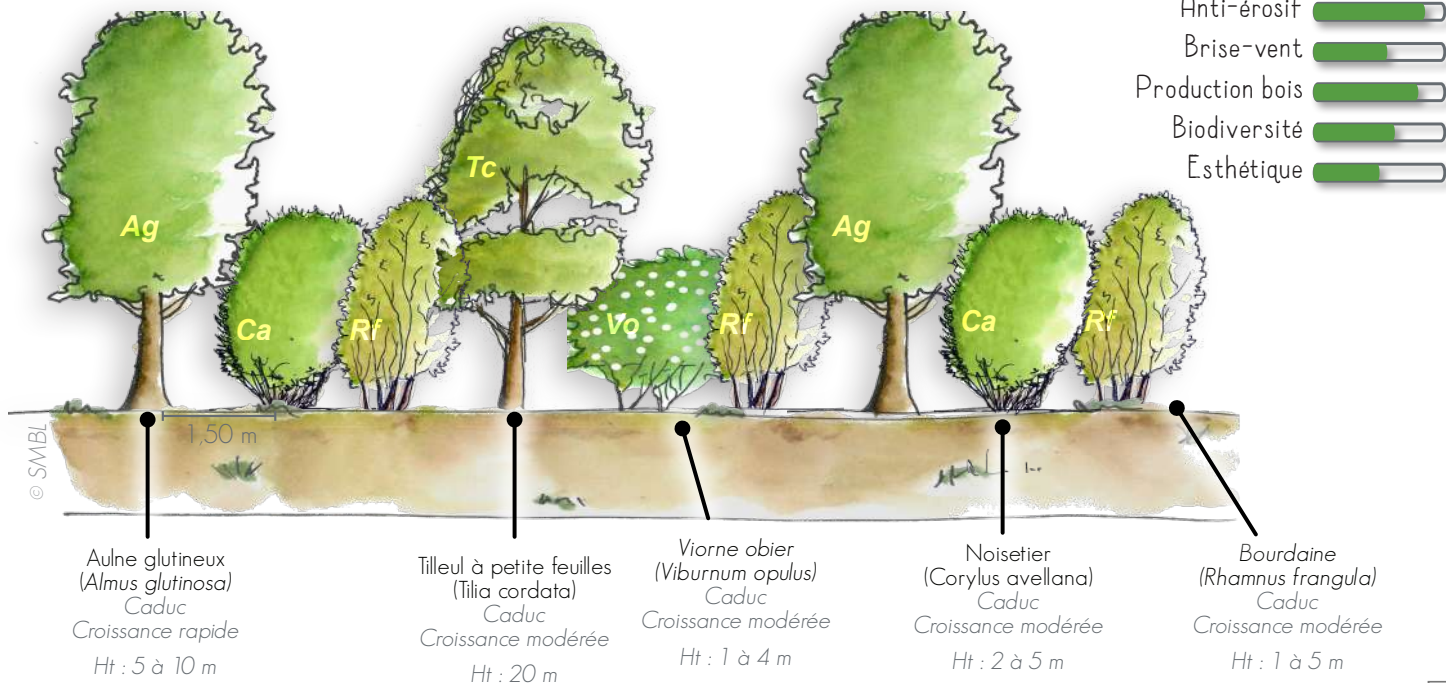
Les essences proposées ici sont des essences locales adaptées au contexte humide.

Gwern - Aulne glutineux

Linéaire adapté à proximité des cours d'eau et sur sol frais. L'intérêt de cette haie mixte est de produire du bois tout en préservant le sol de l'érosion en milieu humide.

Le saviez-vous ?

L'Aulne est imputrescible. Il sert comme matériau de construction en contact avec l'eau. D'ailleurs Venise est bâtie sur des pieux d'Aulne.

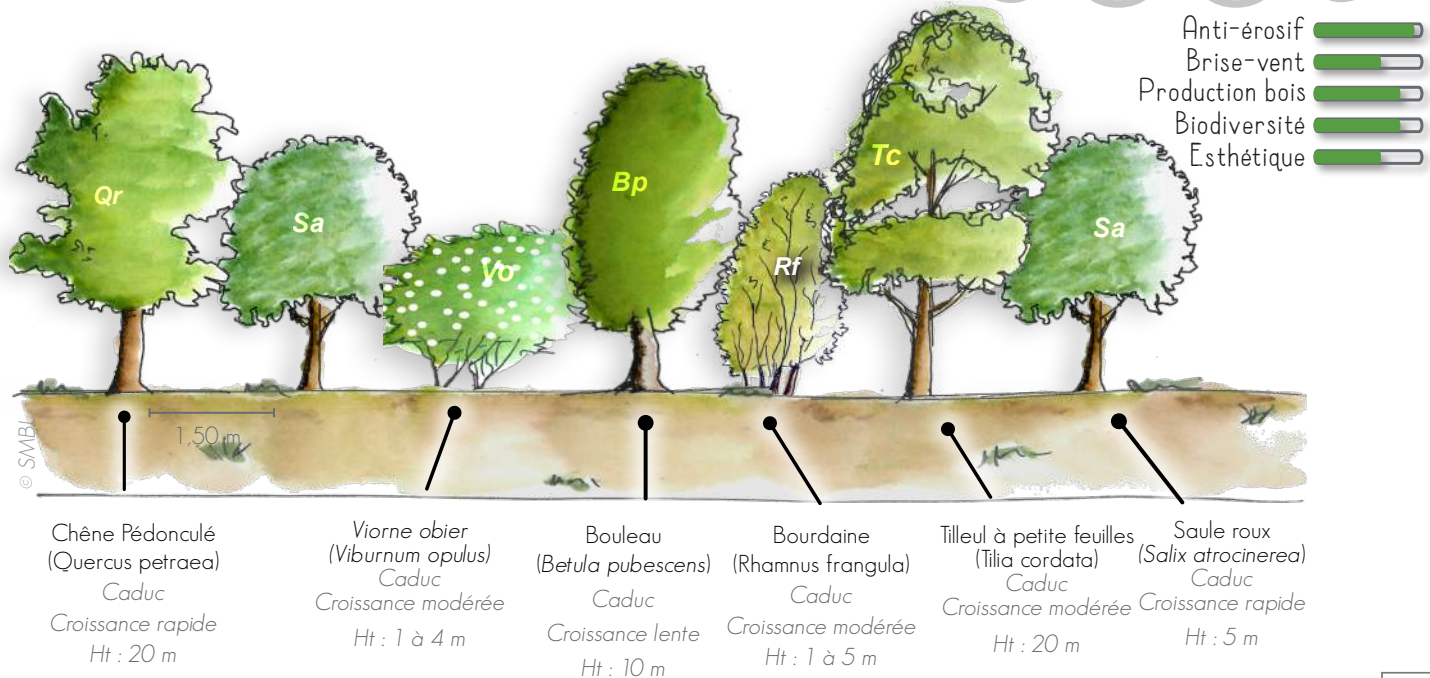


Haleg - Saule rouge

Idéal en fond de vallée. Les intérêts majeurs de ce mélange sont le rôle anti-érosif et une production de bois de chauffage de qualité.

Le saviez-vous ?

L'écorce du Saule contient de la salicine et de l'acide salicylique entrant dans la composition de l'aspirine. Son bois est utilisé pour les cercles de tonneaux et ses fagots pour les fours à chaux et à tuiles.





En zone littorale

Les arbres de bord de mer subissent de nombreuses contraintes liées à des conditions climatiques et pédologiques spécifiques :

- **les embruns et le sable** peuvent dégrader le feuillage et ainsi causer à terme une déformation des plants.
- une plus **forte luminosité**.
- un **sol souvent pauvre** en matière organique.

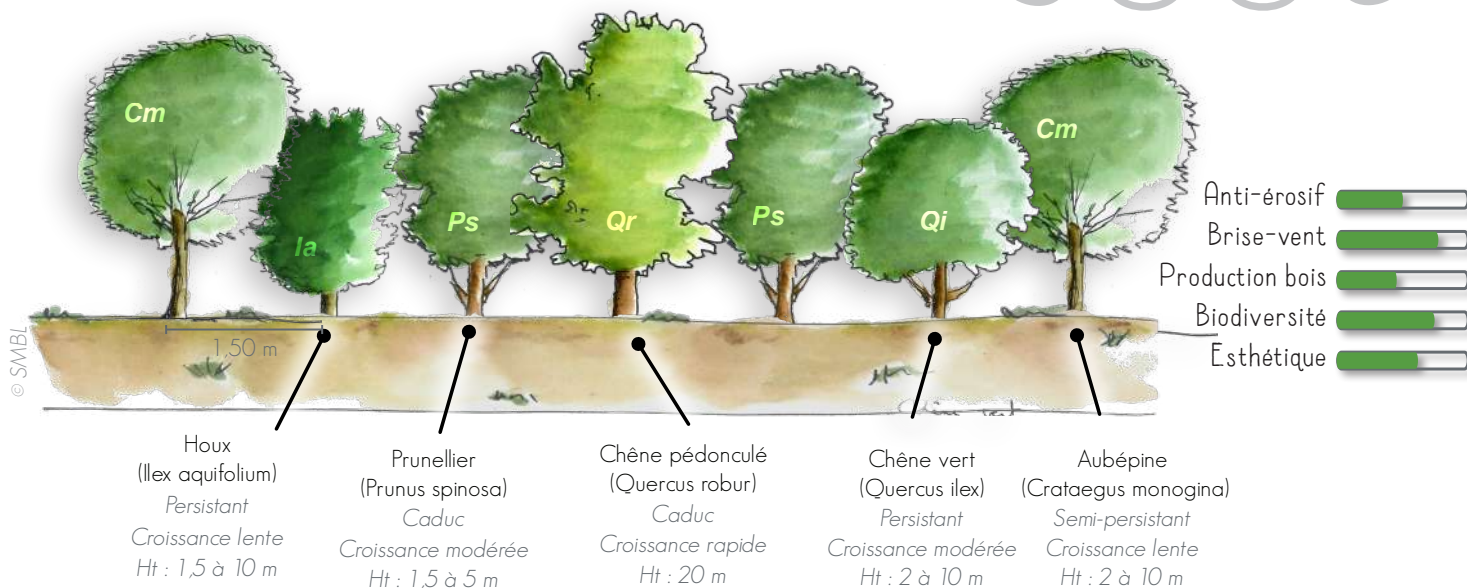
Les essences proposées dans ces séquences sont résistantes à ce genre de contraintes et peuvent également faire office de haies brise-vent.

Irin - Prunellier - Aubépine

Cette séquence s'intègre parfaitement au contexte paysager littoral. Ce mélange de caducs et de persistants a un intérêt de brise-vent et de clôture naturelle.

Le saviez-vous ?

L'aubépine est surnommée «Arbre de Marie». Sa floraison, au cours du mois de mai, symbolise le renouveau. Cet arbuste présente la particularité d'être doté d'une longévité remarquable.

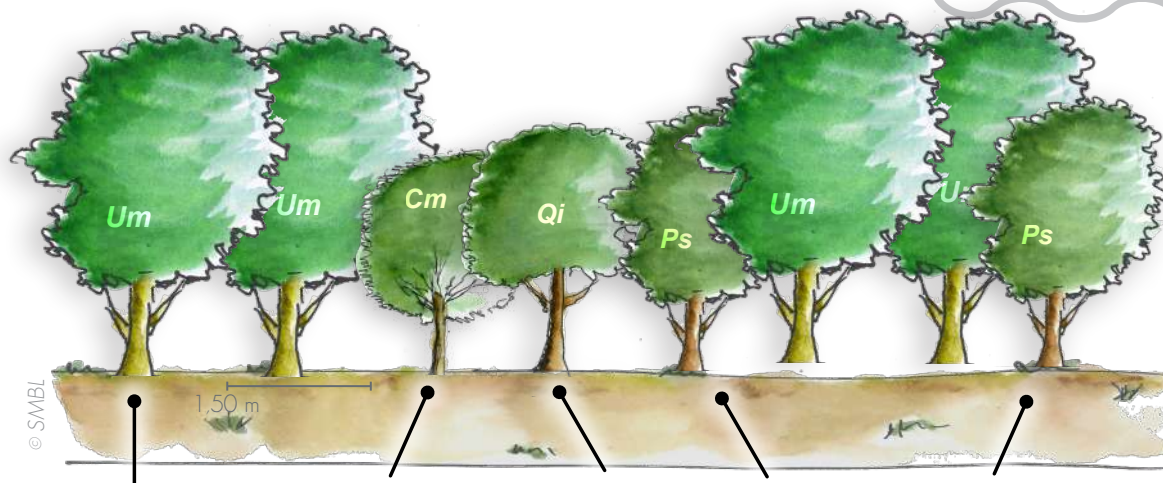


Oulm - Orme

L'Orme, l'Aubépine et le Prunellier sont des essences «typique» du secteur. On les retrouve encore sur d'anciens talus. Cependant la croissance sera modérée.

Le saviez-vous ?

L'Orme est un arbre qui a pratiquement disparu d'Europe de l'Ouest en raison de la graphiose. Pour pallier cette épidémie, le développement de cultivars résistants fait l'objet de recherches intenses depuis les années 1960.



© SMIBL

- Orme champêtre (Ulmus minor)
Caduc
Croissance modérée
Ht : 20 m maxi.
- Aubépine (Crataegus monogina)
Semi-persistant
Croissance lente
Ht : 2 à 10 m
- Chêne vert (Quercus ilex)
Persistant
Croissance modérée
Ht : 2 à 10 m
- Prunellier (Prunus spinosa)
Caduc
Croissance modérée
Ht : 1,5 à 5 m



Bord de route, réseaux et limites de propriété

Les combinaisons d'essences proposées dans cette partie ont des empreintes au sol limitées, sont de moindres hauteurs et acceptent bien les tailles. Elles ont été pensées pour répondre aux contraintes réglementaires de certains lieux.

Par exemple une haie doit être plantée à **0,50 mètre en retrait de la limite de la propriété** si elle mesure moins de 2 mètres et à **2 mètres de la limite** si elle mesure plus de **2 m de hauteur**.

En bordure de route, la taille doit être régulière afin de ne pas gêner la visibilité des automobilistes.

Sur une parcelle drainée, il est fortement conseillé de ne pas planter à plat mais plutôt sur un talus afin de ne pas boucher les drains par les racines.

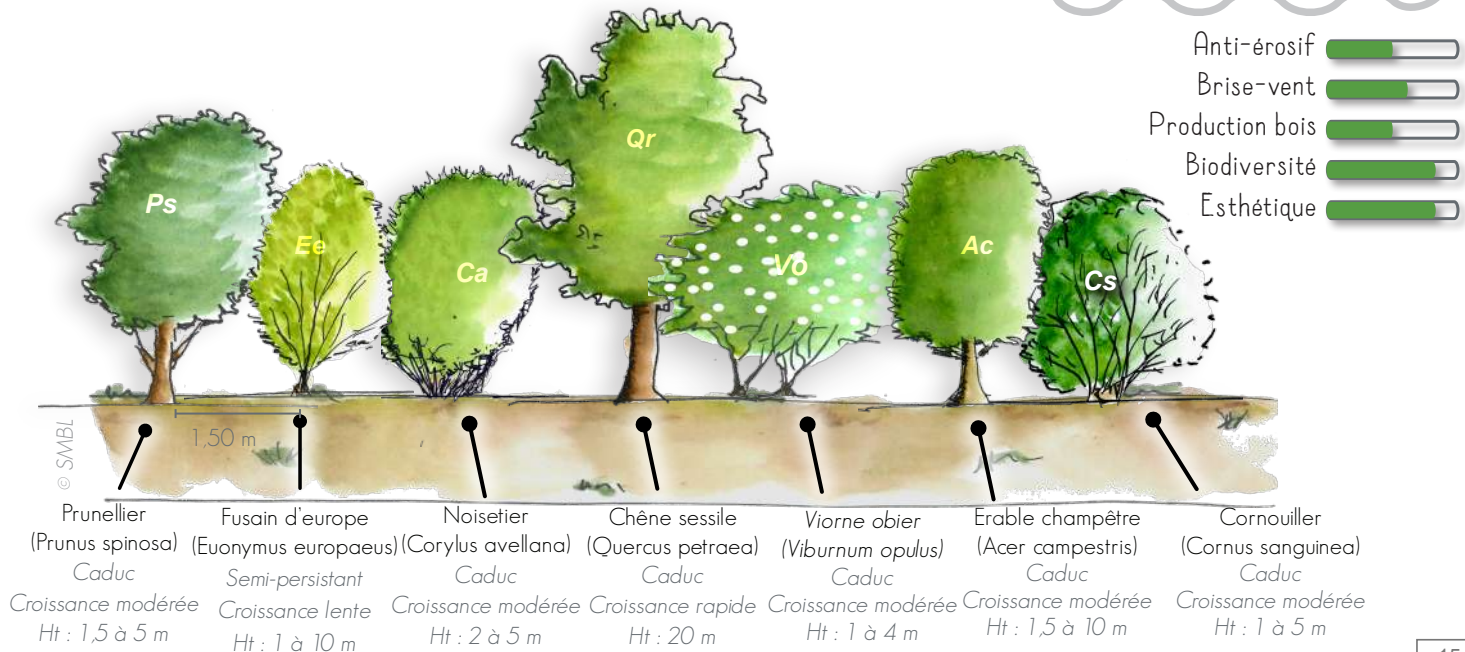
Il est également interdit de planter des arbres de hauts-jets à moins **5 mètres** de **Lignes à Hautes Tensions** et à moins de **3 mètres** pour les **Lignes Basses Tensions**.

Diskar amzer

Ce mélange répond aux contraintes liées à l'emprise au sol. Ainsi ces végétaux de petites tailles, ponctués par quelques Chênes apportent un côté esthétique et fonctionnel avec de très belles couleurs à chaque saison.

Le saviez-vous ?

Le nom du Cornouiller sanguin viendrait de la couleur de ses branches et de son feuillage à la teinte rouge sang durant l'automne. Le bois du Noisetier était utilisé de multiples façons en Bretagne comme baguette de sourcier, bâton de gardien de vache ...

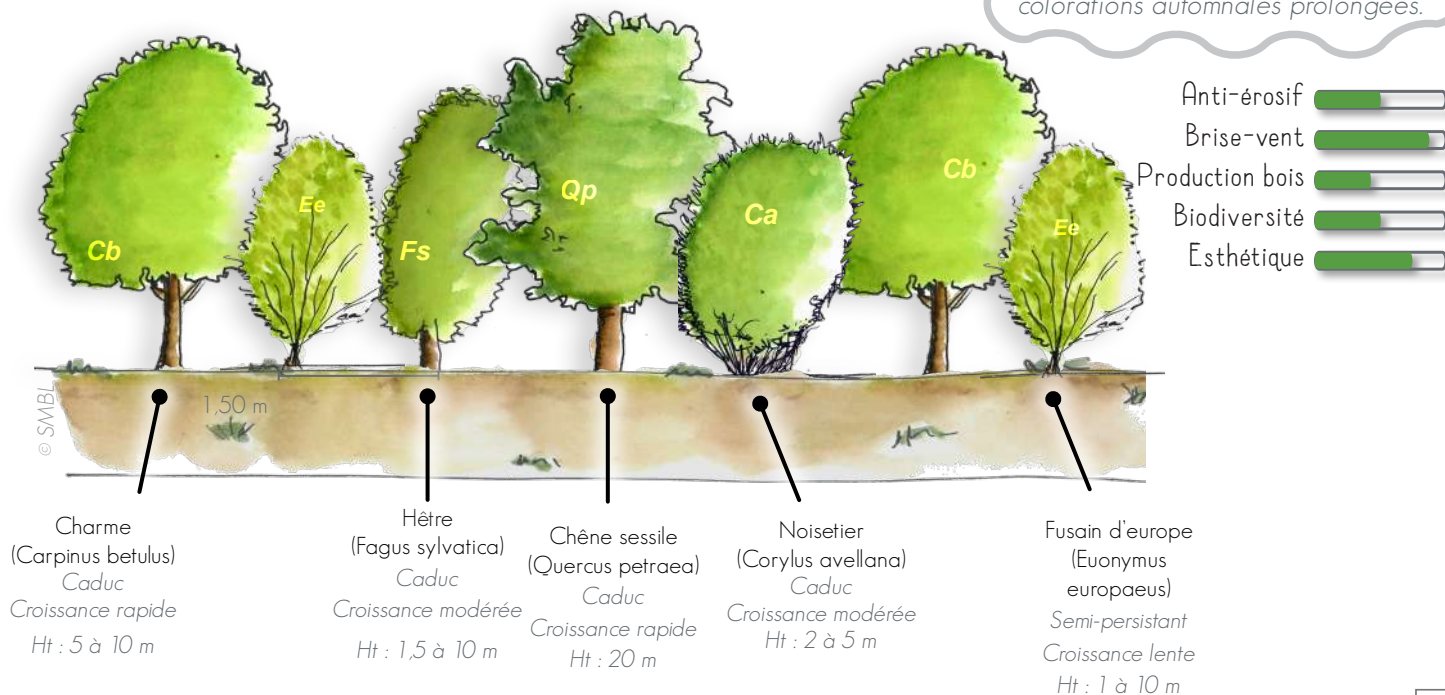


Argoat - Charme

Idéal en bord de route, ce mélange s'adapte parfaitement pour être maintenu en haie taillée. Il peut également convenir comme brise-vent.

Le saviez-vous ?

Ces trois espèces sont marcescentes. C'est à dire que ces arbres conservent leurs feuilles mortes attachées aux branches durant leurs repos végétatifs (période hivernale). Ainsi ce phénomène procure de très belles colorations automnales prolongées.



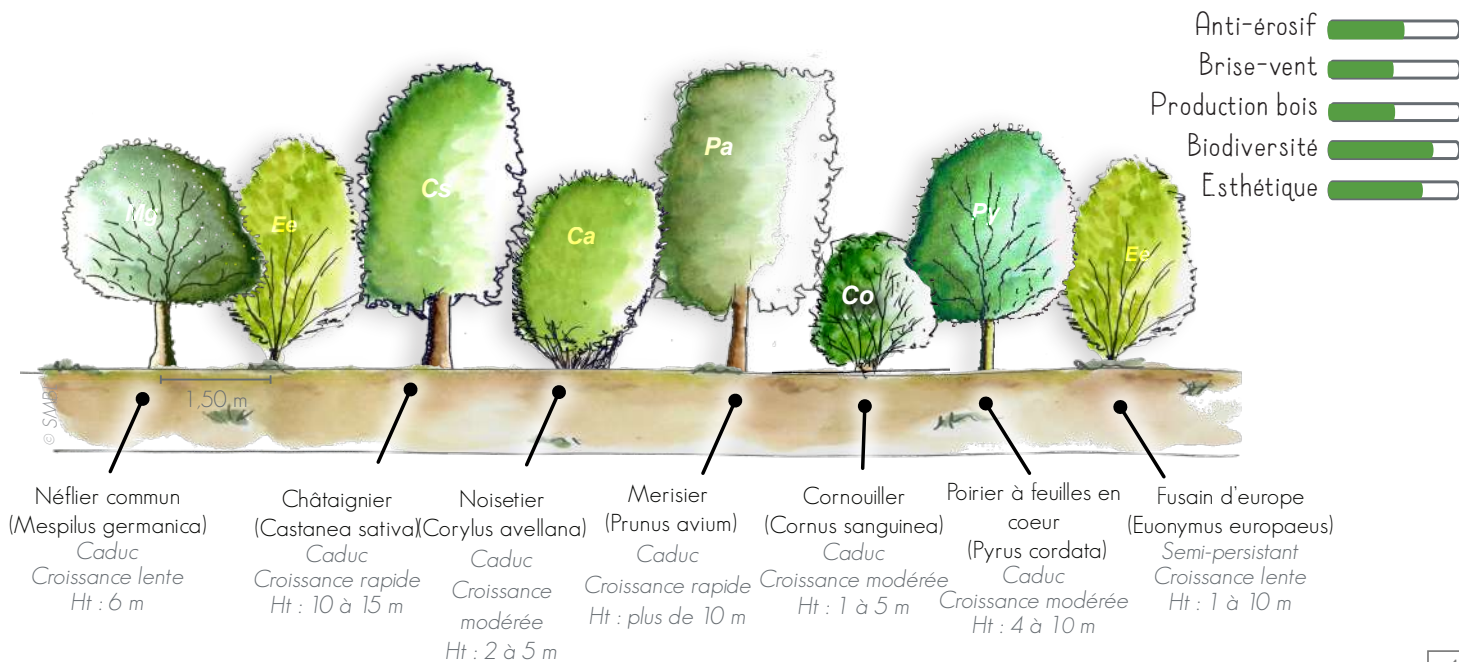
Mesperen - Néflier

Ce mélange est d'une hauteur limitée, il peut donc être implanté dans des espaces relativement restreints. Toutefois, la diversité de cette composition fruitière offre une belle esthétique, notamment pendant la période de floraison.

Le saviez-vous ?

Le néflier est originaire d'Asie mineur mais c'est progressivement naturalisé en Europe.

Cette essence est peu exigeante sur la qualité du sol et produit des fruits résistants à l'hiver, fournissant une réserve de nourriture pour la faune.





En zone d'intérêt paysager

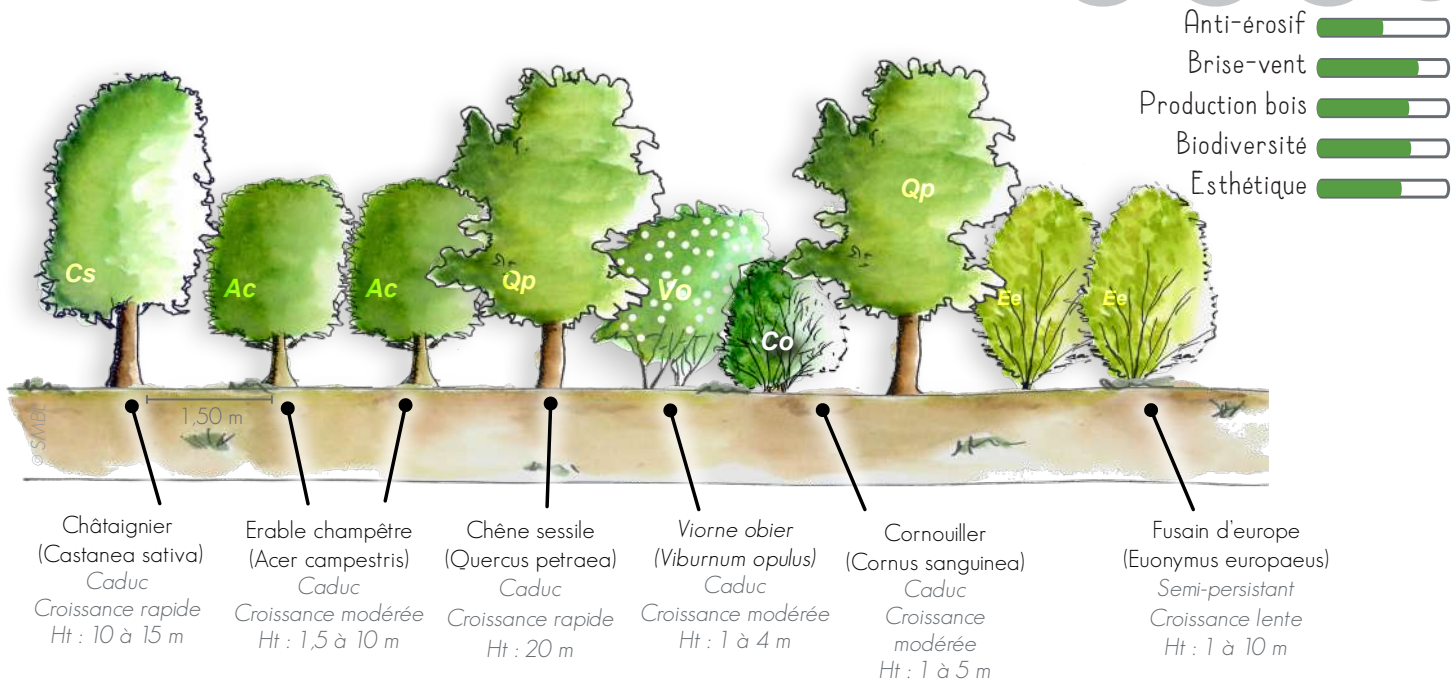
Les plantations peuvent également avoir un intérêt esthétique afin notamment de souligner les **spécificités paysagères** d'un lieu. Ces haies composées d'un mélange de caducs et de persistants pourront **mettre en valeur** des sites patrimoniaux afin d'en renforcer l'identité bocagère.

Derv - Chêne

Le Chêne est le «roi du bocage Breton». Il affectionne les sols frais. Ce mélange permet de constituer à terme une haie polyvalente (dense, acceptant la taille, habitats pour la faune ...).

Le saviez-vous ?

Le Chêne a largement marqué la littérature et la culture de l'Europe occidentale. C'est un arbre symbole, c'est sous un Chêne que les druides cueillaient le gui, c'est également sous cet arbre que Jeanne d'Arc aurait entendu des voix ou que Saint Louis rendait justice.

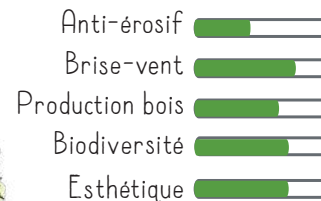
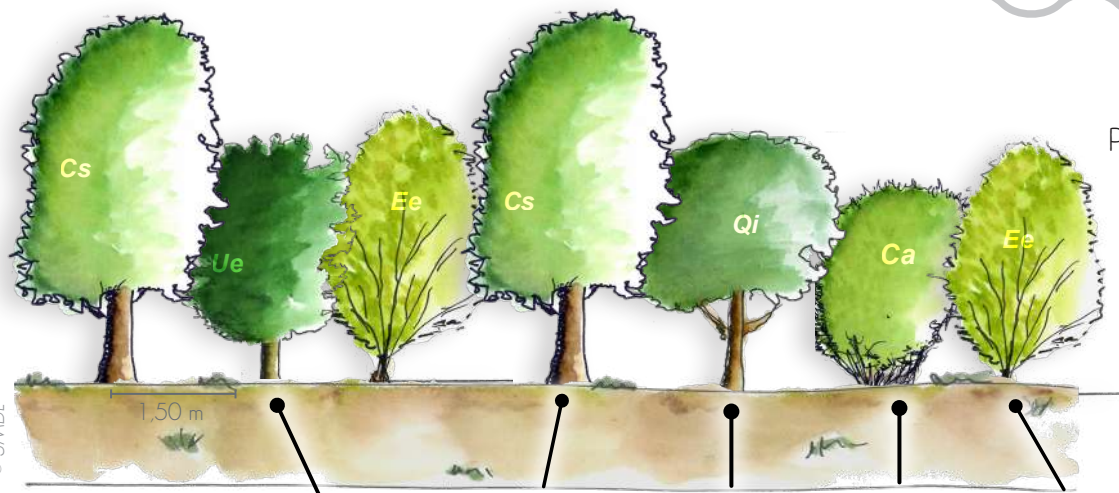


Kistin- Châtaignier

Emblématique du bocage, le Châtaignier a été introduit il y a plus de 2000 ans pour ses fruits et son bois. Ce mélange de persistants et de caducs permet de répondre notamment à des enjeux d'intégration paysagère.

Le saviez-vous ?

Importé en France par des moines d'Asie Mineur (Liban), le Châtaignier fut planté dans les Cévennes puis en Bretagne. Pour les Celtes, cet arbre symbolisait la justice des Dieux et des Hommes. Ses feuilles dentelées en forme de lance évoquait des guerriers incorruptibles.



© SMBL

Houx
(*Ulex europæus*)
Persistant
Croissance lente
Ht : 1,5 à 10 m

Châtaignier
(*Castanea sativa*)
Caduc
Croissance rapide
Ht : 10 à 15 m

Chêne vert
(*Quercus ilex*)
Persistant
Croissance modérée
Ht : 2 à 10 m

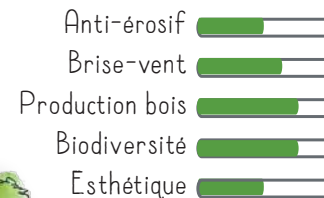
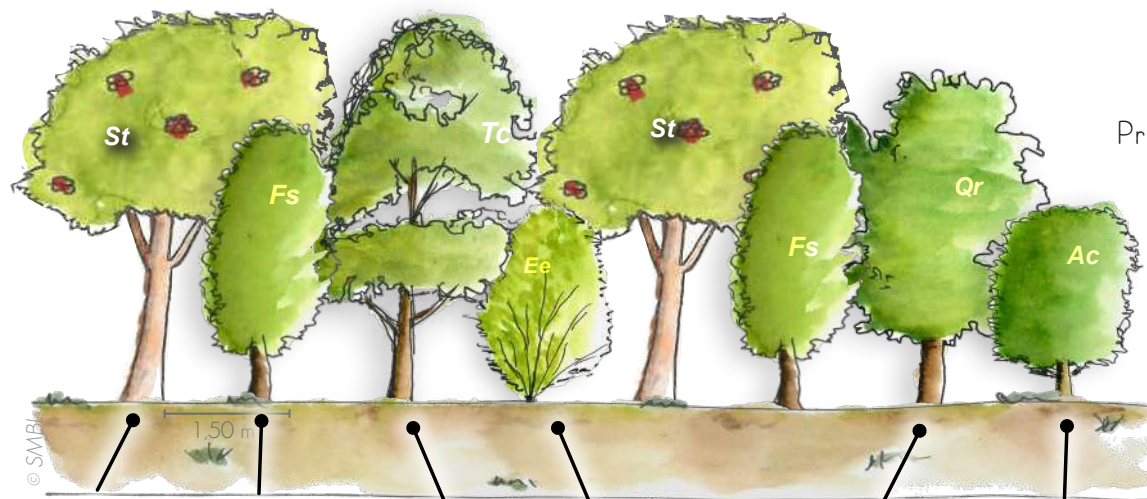
Noisetier
(*Corylus avellana*)
Caduc
Croissance modérée
Ht : 2 à 5 m

Fusain d'europe
(*Euonymus europæus*)
Semi-persistant
Croissance lente
Ht : 1 à 10 m


Kerzhin - Alisier Torminal

Ce mélange se plaira dans des espaces frais et humides, il offre nourriture et refuge pour la biodiversité. Le bois de l'Alisier torminal peut également être valorisable en ébénisterie.

Le saviez-vous ?
Les feuilles de l'Alisier ne ressemblent à aucunes autres. Ses fruits s'appellent les Alises. Ils sont naturellement riches en vitamines et stimulantes pour le corps.



Alisier Torminal (<i>Sorbus torminalis</i>)	Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>)	Tilleul à petite feuilles (<i>Tilia cordata</i>)	Fusain d'europe (<i>Euonymus europaeus</i>)	Chêne Pédonculé (<i>Quercus petraea</i>)	Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>)
Caduc	Caduc	Caduc	Semi-persistant	Caduc	Caduc
Croissance lente Ht : 20 m	Croissance modérée Ht : 1,5 à 10 m	Croissance modérée Ht : 20 m	Croissance lente Ht : 1 à 10 m	Croissance rapide Ht : 15 à 20 m	Croissance modérée Ht : 1,5 à 10 m



En zone à enjeu économique et écologique

Les haies sont vitales pour la **biodiversité**. En effet, ce biotope est l'un des plus favorables pour la faune tant en diversité d'habitats qu'en abondance de nourriture. Cela favorise ainsi la lutte biologique intégrée (réservoir d'auxiliaires qui régulent les ravageurs), la pollinisation des cultures et constitue un réservoir végétal remarquable.

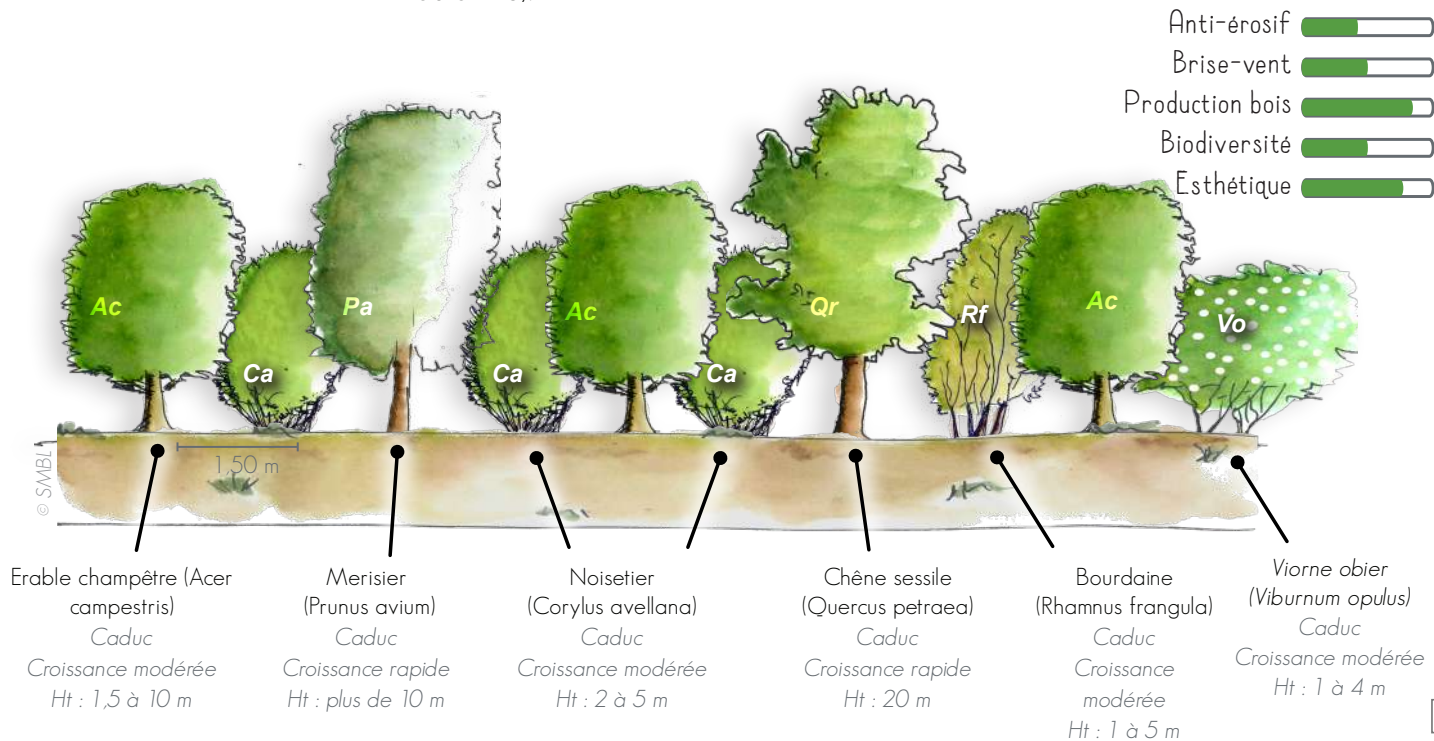
Elles ont également un **effet brise-vent** qui diminue le risque de verse, les dérives des produits phytosanitaires et génère un micro-climat favorisant de meilleurs rendements agricoles. Le bocage a aussi un rôle pour la **protection du bétail** en les protégeant des aléas climatiques et faisant office de **clôture**.

Skav - Erable

Ce mélange peut avoir divers intérêts. La production de bois (chauffage ou d'oeuvre) peut à terme être intéressante, il est également esthétique (belles couleurs au printemps et à l'automne).

Le saviez-vous ?

L'érable champêtre est surnommé «bois des poules». Les branches à écorce liégeuse servaient à la fabrication de perchoirs de poulailler.

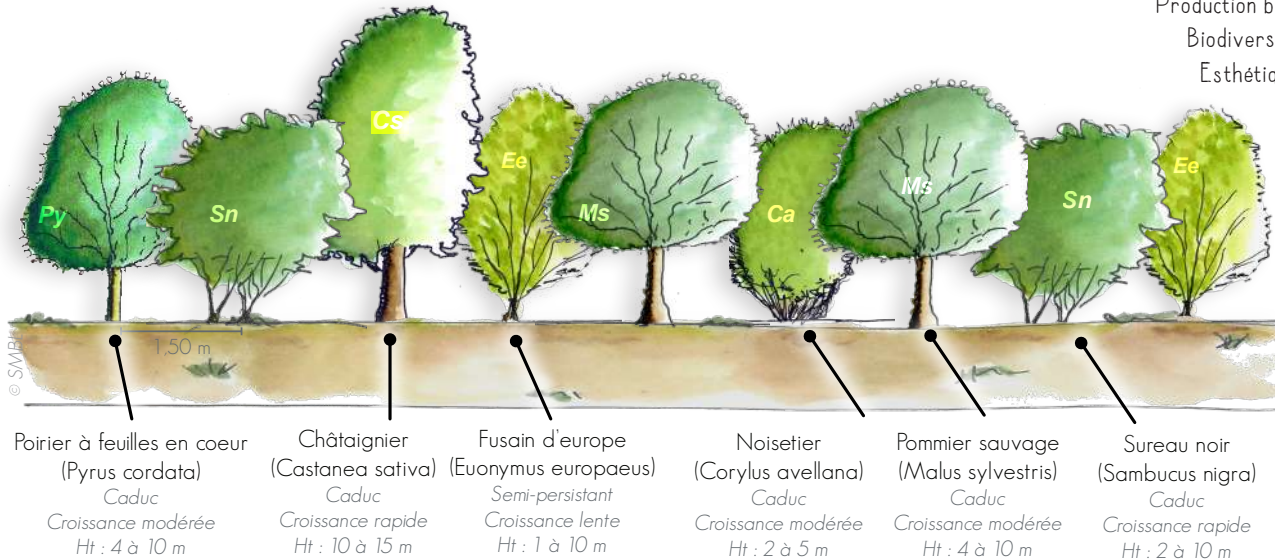


Avalenn - Pommier

Ce mélange apporte un intérêt écologique certain. Les oiseaux pourront trouver refuge et nourriture. La diversité de cette composition contribue également à cet objectif. Au printemps ce mélange sera fleuri et parfumé.

Le saviez-vous ?

La pomme est fortement ancrée dans l'imaginaire breton. Au Moyen-Age, le Pommier Sauvage se développait dans les forêts de la région. La plus ancienne référence à la production d'une boisson à base de pomme en Bretagne date du VI^{ème} siècle (Cartulaire de l'Abbaye de Landevennec)

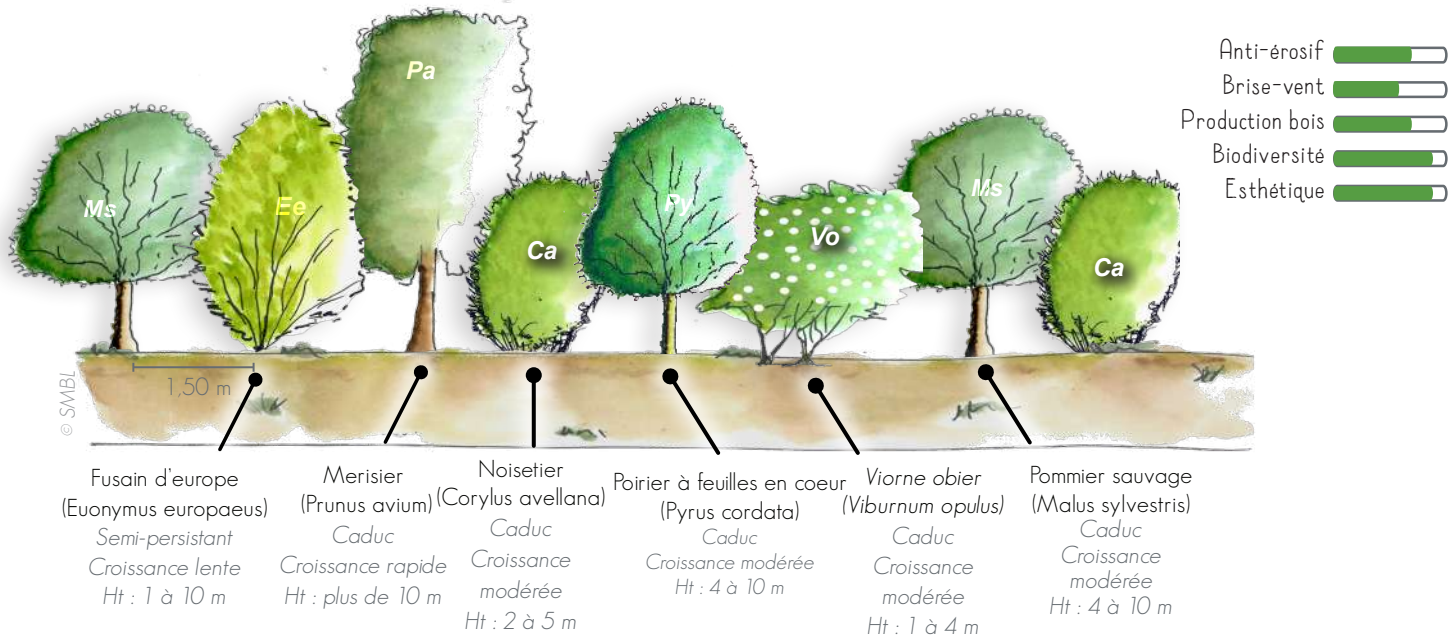


Fouezh - Fruitière

Ce mélange de fruitiers est un allié pour la biodiversité et pour les agriculteurs, il offrira refuge et nourriture à de potentiels auxiliaires de culture tels que les oiseaux ou les chauve-souris. Cela se montrera très utile pour lutter contre les ravageurs.

Le saviez-vous ?

Le Merisier est une essence mellifère particulièrement intéressante pour les apiculteurs. Ses fleurs sont riches en pollen et en nectar. Il peut également servir de porte greffe pour d'autres arbres fruitiers.

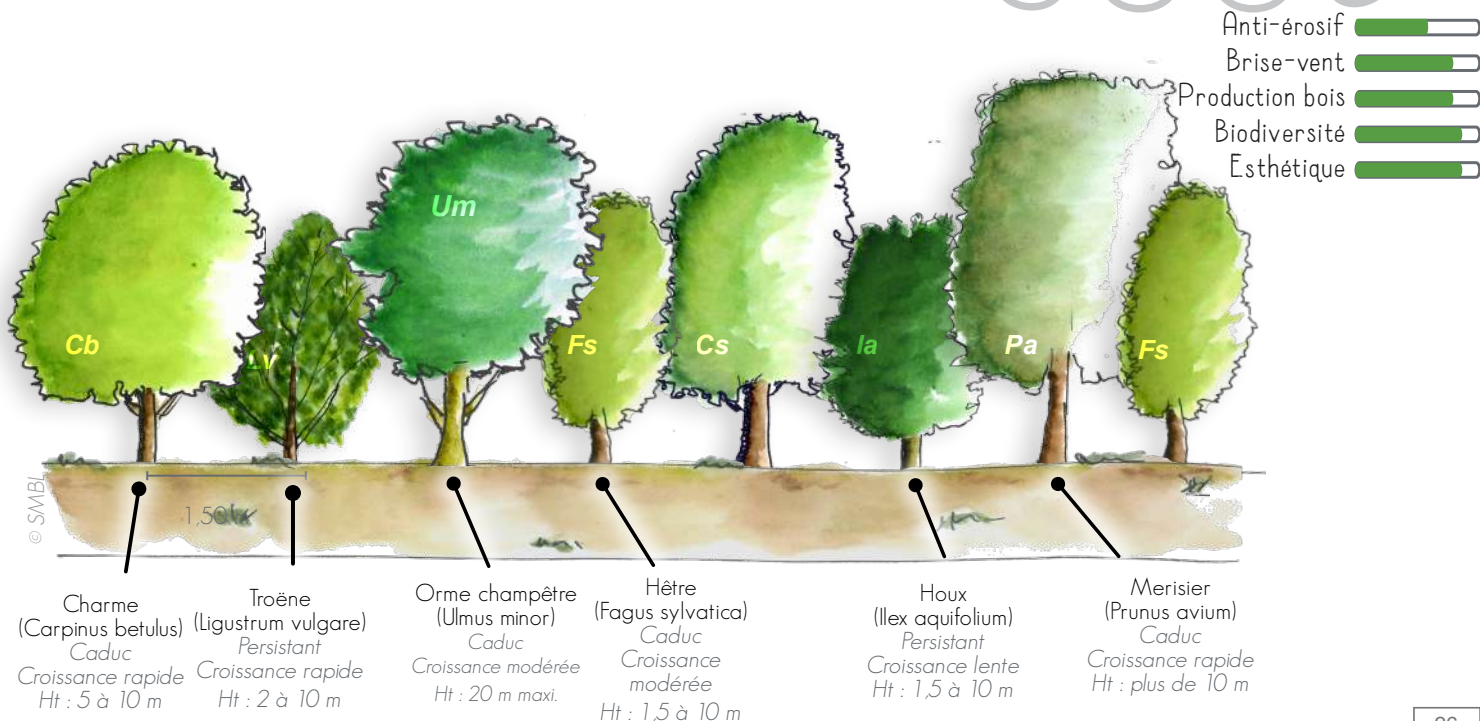


Garzh - Talus boisé

Ce mélange offre une diversité remarquable avec une alternance d'éléments caducs et de persistants. Cette composition conviendra également pour des intégrations paysagères ou pour une production de bois.

Le saviez-vous ?

« Le charme d'Adam, c'est d'être à poil » est le moyen mémotechnique qui permet de distinguer les feuilles du charme (à dents) de celles du hêtre (à poils).





Résumé du programme Breizh Bocage mis en oeuvre par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon

- **27 essences différentes** proposées à la plantation
- Réparties en **14 compositions botaniques distinctes**
- Ajustables à la marge en **concertation avec le technicien**
- Paillage des plantations à plat effectué au maximum avec du bois de haie local certifié selon une **Charte «Gestion durable des haies»**
- Utilisation de plants **locaux et certifiés Végétal Local - Massif Armoricaïn**
- Travaux réalisés par des **entreprises locales et à taille humaine**

Les essences proposées



Aubépine p.8 p.9



Aulne p.5



Bouleau p.6



Cornouiller p.11,13,15



Bourdaine p.5, 6, 19



Charme p.12,22



Châtaignier p.13,15,16,20, 22



Chêne pédonculé p.6, 8, 17



Chêne vert p. 8, 16



Chêne sessile p.11,12,15,19



Erable p.11,15,17,19



Fusain p.11,12,13,15,16, 17, 20, 21



Néflier p. 13, 20, 21



Orme champêtre p. 9, 22



Hêtre p.12, 17, 22



Houx p.8, 16, 22



Pommier p.20,21



Saule roux p.6



Alisier Torminal p.17



Merisier p.19,21,22



Prunelier p.8, 9, 11



Sureau p.20



Tilleul p.5, 6



Noisetier p.5,
11,12,13,16,19, 20, 21



Poirier p.13, 20, 21



Troëne p.22



Viorne p.5, 6, 11, 15,
19, 21

L'entretien des jeunes haies

Suite à une plantation par le programme Breizh Bocage, l'entretien durant les 3 premières années est pris en charge par les financeurs, il consiste en :

- un dégagement de la végétation herbacée (sans recours aux produits phytosanitaires) durant le mois de juillet
- une taille de formation (recépage, défourchage et élagage) à n+3 en hiver.



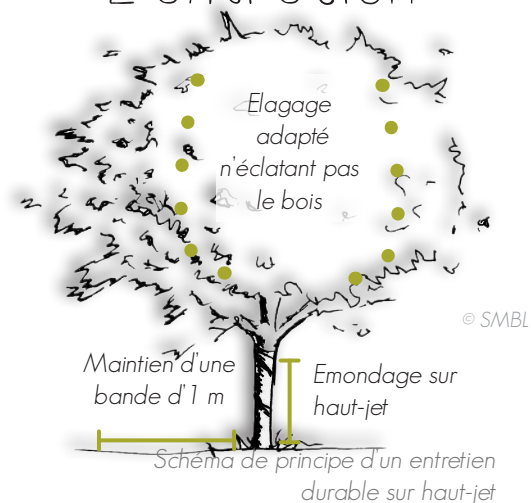
Préservons la diversité du végétal sauvage

Utiliser des plants Végétal Local du massif Armoricaïn, c'est contribuer au bon fonctionnement des écosystèmes auxquels ils sont inféodés et c'est donc :

- Participer à la fonctionnalité écologique des milieux,
- Conserver le potentiel adaptatif vis-à-vis du changement climatique,
- Permettre l'accueil et l'interaction avec la faune sauvage,
- Améliorer la résistance aux maladies et ravageurs,
- Favoriser la résilience des écosystèmes.
- Utiliser des végétaux marqués c'est aussi favoriser le développement social et économique des régions.

<https://www.vegetal-local.fr/>

L'entretien



Un label pour préserver les haies



- Définit les principes de gestion durable des haies,
- Développe la filière bois hors forêt et garanti une ressource locale sans surexploitation.

<https://www.labelhaie.fr/>

Ensemble, Bocageons-nous ...

Agissons ensemble dans l'Intérêt Général

Contact : Syndicat des Eaux du Bas-Léon

Adresse : 2 route de Pen ar Guear, 29 260 KERNILIS

Tél : 02 98 30 83 04 - 07 50 71 49 87 - Email : jean-bastien.scardina@sebl.bzh